

Félicitations!

Votre entreprise est maintenant autorisée à divertir en 2014 !



Plus de 125 000 entreprises au Canada reconnaissent l'importance d'avoir une licence pour la musique qu'ils utilisent, et la SOCAN est heureuse de présenter son nouveau logo Autorisé à vous divertir, que vous trouverez ci-joint. Nous vous invitons à l'afficher sur une porte ou fenêtre de votre établissement.

Qu'est-ce que ce statut signifie pour vous et vos clients ?

Une recherche démontre qu'approximativement 75%* des propriétaires d'entreprises estiment que le fait de jouer de la musique est important pour l'expérience globale de leur clientèle et plus de la moitié croient que la musique qu'ils jouent donne un avantage à leur entreprise.

C'est vrai : la musique ajoute de la valeur à votre entreprise.

En affichant l'image Autorisé à vous divertir, vous affirmerez être fier de soutenir les créateurs de la musique appréciée par vos clients et par vous, et que vous estimez que leur travail contribue à votre succès.

Au nom de ses plus de 120 000 auteurs, compositeurs et éditeurs de musique membres, la SOCAN vous remercie de faire jouer leur musique de façon légale et éthique. En ayant une licence à jour, vous aidez à rémunérer équitablement les créateurs et éditeurs de musique pour leur travail acharné et leur talent extraordinaire.

« Si les établissements se servaient de la musique sans la rétribuer, ça pourrait carrément avoir l'effet d'éteindre le feu de la création artistique. Si on achète une auto ou une télé, on paie ce qu'on doit. Il y a autant de travail dans une chanson. Les gens ne se doutent pas du travail acharné que ça prend, écrire une chanson. Payer pour, c'est le gros bon sens. » Steve Veilleux du groupe Kain, membre de la SOCAN

Dites à tous que votre entreprise est fière d'être autorisée à divertir !

N'hésitez pas à partager une photo de votre logo Autorisé à vous divertir affiché sur une porte ou fenêtre de votre établissement par Twitter (@SOCANmusique) et Facebook (SOCAN Musique). Ajoutez le mot-clic #AAVD !

*Léger Marketing, Recherche Stratégie Conseil, (2013). La musique ajoute de la valeur [étude]

www.socan.ca | 1.866.944.6224 | servicelicence@socan.ca